

avenir proche, ce qui contribuera à créer de nouveaux emplois et mettra aussi les petites entreprises, en général, dans une meilleure posture financière. Cet affermissement devrait améliorer la situation de l'industrie secondaire et concourir à faire acheter aux Canadiens plus de produits d'origine canadienne.

Une disposition à très long terme prévoit la formation et la réadaptation des ouvriers. Cette mesure servira à combattre les effets du chômage technologique et structurel. C'est là un des paradoxes qui se pose à propos du chômage au Canada; alors que le nombre de chômeurs est élevé, il y a des milliers d'emplois qui restent sans titulaire faute de personnel compétent.

Les Canadiens seront encouragés à accroître leur participation à la propriété et au contrôle de l'industrie et des ressources du Canada. Les syndicats ouvriers devront divulguer certains renseignements s'ils sont régis de l'extérieur du Canada. La même disposition s'appliquera à l'exploitation de filiales canadiennes de sociétés étrangères.

Le gouvernement se rend compte qu'il importe d'améliorer l'aptitude physique particulièrement de la jeunesse de notre pays; le Parlement sera invité à prendre des moyens en vue d'encourager les gens à participer aux sports d'amateurs. Souvent, de nos jours, le prestige des nations dans le monde se mesure d'après le succès obtenus au cours de compétitions sportives internationales. Nous espérons qu'un tel programme permettra au Canada de se mettre en évidence dans un avenir rapproché. Nous pouvons compter sur une population en bonne santé et nous devrions atteindre les succès qui nous ont échappé dans tous les sports, sauf dans le hockey.

L'idée de la banque alimentaire internationale qu'avait proposée le premier ministre a été acceptée par les Nations Unies; une fois instituée, cette banque permettra une distribution plus équitable des réserves mondiales de vivres. Du point de vue canadien, c'est là un excellent moyen d'écouler une part de nos excédents agricoles, un moyen qui non seulement bénéficie aux peuples qui les reçoivent, mais qui contribue au bien-être général de notre agriculture.

Quel que soit le critère par lequel on la juge, l'économie canadienne est prospère, en progrès et dynamique. Le produit national brut a atteint des niveaux sans précédent. Il y avait en 1960 plus de personnes au travail au Canada que jamais auparavant et ces travailleurs gagnaient plus que jamais. Ils épargnent plus qu'ils ne l'ont jamais fait. Exportations et importations atteignent un sommet, comme du reste l'ensemble du commerce canadien. Le revenu en espèces des exploitations agricoles, y compris les paiements supplémentaires, est plus élevé. Le

public détient plus de titres de l'État que jamais auparavant. L'épargne en dépôt dans les banques du Canada n'a jamais été plus élevée. Le revenu des ouvriers atteint des proportions qu'il n'a jamais atteintes. Les ventes au détail ont pris une ampleur sans précédent. La liquidité de l'économie canadienne est élevée. Les dépenses en immobilisations relatives à de nouvelles installations et à du nouveau matériel sont à la hausse.

Les chiffres du Bureau fédéral de la statistique révélaient, le 15 novembre, que 6,131,000 Canadiens étaient au travail. En octobre, il y avait au travail 92,000 personnes de plus qu'au mois d'octobre l'année précédente. Ces trois dernières années, l'économie canadienne a fourni 272,000 nouveaux emplois, ce qui représente une augmentation sensible sur les trois ans qui ont précédé l'élection du présent gouvernement. Les travailleurs du pays ont touché des traitements et salaires se montant à approximativement 1,577 millions de dollars en juin 1960, soit une augmentation de 2.9 p. 100 sur le mois précédent et de 3.2 p. 100 sur le mois correspondant de 1959. Dans la première moitié de 1960, le revenu du travail était de 4.4 p. 100 plus élevé que dans la première moitié de l'année passée.

Je cite ces chiffres pour faire ressortir les conditions assez exceptionnelles dans lesquelles nous devons lutter contre le chômage. Notre économie va de l'avant, c'est manifeste, mais en dépit de son expansion et de sa prospérité, nous sommes confrontés par le chômage. Même si l'économie a fait des bonds en avant, elle n'a pas pu absorber l'augmentation sans précédent du nombre de Canadiens qui, pour diverses raisons, se cherchent du travail. Les députés n'ignorent pas les raisons de cette augmentation: le grand afflux de jeunes travailleurs des deux sexes sur le marché du travail, les déplacements pour des raisons technologiques, la migration de la population agricole vers les villes, l'augmentation des femmes mariées qui travaillent, les retraités relativement jeunes, les cultivateurs et autres personnes qui prennent des emplois à temps complet ou à temps partiel.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1957, le gouvernement a examiné le problème du chômage avec tant de soin et de détermination qu'il s'est gagné l'appui de tous les Canadiens avertis. Le gouvernement s'est attaqué au chômage par les moyens les plus divers. Tout d'abord, nous versons aux chômeurs le maximum de prestations d'assistance. Depuis qu'il est au pouvoir, le présent gouvernement a étendu les prestations aux pêcheurs et aux femmes mariées. La période de prestations a été portée de 36 à 52 semaines et les montants des prestations ont aussi été augmentés.

Le gouvernement sait très bien que pour combattre le chômage, il faut plus qu'une aide financière aux chômeurs. Notre gouvernement